



# FORMATION A L'UTILISATION EN SECURITE DES TONDEUSES AUTOPORTEES ET/OU DES LAVEUSES SUR LA VOIES PUBLIQUES

## PUBLIC VISÉ

L'ensemble des personnels amenées à utiliser ce type d'équipement.

## PRÉ REQUIS

Être âgé d'au moins 18 ans

## DURÉE

1 jour sur 7h

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

6 maximum

## LIEU

Dans vos locaux

## EQUIPEMENTS STAGIAIRES

Prévoir des chaussures de sécurité ou bottes de chantier, casque antibruit ou bouchons d'oreilles, gants de manutention résistants aux coupures et perforation, vêtements de travail, vêtements de signalisation, casque de chantier

## OBJECTIFS

- Utiliser et conduire en sécurité les tondeuses autoportées et laveuses de voies de publiques
- Connaître les consignes de sécurité et d'entretien du matériel

### Moyens pédagogiques

- Apports théoriques
- Démonstrations et apprentissages de la conduite et des consignes de sécurité

### Moyens techniques

- Vidéo projecteur
- Ordinateur
- Salle de formation
- Terrain en herbe et/ou aménagement routier
- Tondeuse autoporté et/ou une laveuse conforme à la réglementation en vigueur

### Moyens d'encadrement

- Formateur en engins de chantier ou spécialisé sur cette thématique

## MODALITÉS DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME ET D'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Feuille d'émargement
- Évaluation formative : en cas d'évaluation favorable, un modèle d'autorisation de conduite est fourni à l'employeur pour habilitier son salarié
- Attestation de suivi de formation
- Évaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation



# FORMATION A L'UTILISATION EN SECURITE DES TONDEUSES AUTOPORTEES ET/OU DES LAVEUSES SUR LA VOIES PUBLIQUES

## PROGRAMME

### FORMATION THÉORIQUE

- Les dispositions réglementaires
- Les risques liés à l'activité
- La prévention des accidents
- Les protections individuelles
- La conduite à tenir en cas d'accident

### FORMATION PRATIQUE

- L'adéquation,
- Les vérifications,
- Les réglages,
- Les exercices pratiques,
- L'organisation du chantier,
- La maintenance de premier niveau.